



DOSSIER D'INSCRIPTION

2026 - 2027



LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT

La Structure d'entraînement et de Formation du GSC Blagnac est basée au sein du CREPS de Toulouse, qui est implanté dans le domaine de Lespinet à l'entrée du complexe scientifique de Rangueil, où tout est réuni afin de permettre aux athlètes d'atteindre leurs objectifs de haut-niveau sur le plan sportif et scolaire.

Niveau sportif, ils bénéficient d'un accompagnement individualisé issu du GSC Blagnac Vélo Sport 31 et de personnels du CREPS.

Niveau scolaire, chacun des athlètes aura des horaires aménagés au sein d'établissements scolaires conventionnés.

Ainsi, les matins du lundi au vendredi, sont consacrés au travail scolaire. Les après-midis, ils pourront s'entraîner. Et le soir, ils bénéficieront de cours de soutien et d'études surveillées.



LE PROGRAMME SPORTIF

Les athlètes du Centre de Formation Cycliste pratiquent la compétition de haut niveau, dans leur club respectif, et sont préparés pour les événements de référence dans les catégories, cadets, juniors et espoirs.

Le rythme de vie est soutenu entre les heures de cours et l'entraînement quotidien voir biquotidien. Cela peut représenter environ 10 à 16 heures d'entraînement hebdomadaire.



L'ENCADREMENT SPORTIF

La mission des entraîneurs est de développer le potentiel de chaque sportif de manière optimum. L'encadrement individualise les entraînements en fonction de l'âge, de la maturité, de l'expérience, du niveau de pratique pour permettre à chacun de trouver le maximum d'outils techniques, tactiques et physiques lui permettant d'assurer une progression continue. Le GSC Blagnac Vélo Sport 31 répercutera les frais financiers relatifs à l'emploi des entraîneurs ainsi que le matériel pédagogique et la gestion administrative dont il a la charge dans le forfait annuel.



LE SUIVI MÉDICAL

La structure veillera à leur apporter le meilleur suivi médical, afin de prévenir les blessures et mettre les jeunes cyclistes dans les meilleures conditions physiques. La proximité des unités médicales et paramédicales du CREPS permet aux sportifs de bénéficier d'un accompagnement rapide et efficace. Ils assurent le suivi médical et paramédical des athlètes : suivi médical règlementaire obligatoire, prévention des traumatismes, suivi diététique, psychologique et orientation vers des soins spécifiques. Il contribue également au processus général d'optimisation de la performance.

GSC Blagnac Vélo Sport 31

Siège social : Rue des Églantines - 31 700 BLAGNAC

Succursale : Allée du Duc de Ventadour - 31 810 VENERQUE

Tél : 05 62 20 00 00

Mail : contact@gscblagnac-velosport31.fr

Site internet : www.gscblagnac-velosport31.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture sous le n° W3 13008265

Code APE : 93 19Z - N° de SIRET : 383 775 228 00059



L'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES ET LE SUIVI SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

En partenariat avec l'établissement scolaire ou universitaire, les athlètes suivent les cours du cycle secondaire ou universitaire avec des horaires aménagés afin de concilier études et entraînements.

L'entrée au Centre de Formation Cycliste implique, pour les jeunes athlètes l'acceptation sans réserve du double projet scolaire et sportif. Leur épanouissement passe obligatoirement par la réussite de ce double projet. Pour cette raison, le Centre de Formation Cycliste s'évertuera à offrir, à ces jeunes, un équilibre entre leur passion et leurs obligations scolaires. L'objectif du double projet reste d'assurer en priorité l'avenir socio-professionnel des jeunes athlètes tout en leur facilitant l'accès vers le plus haut niveau sportif.

Les athlètes auront donc l'obligation de suivre une scolarité normale. Celle-ci leur apportera un équilibre indispensable à leur bien-être et une sécurité pour leur avenir. Le CREPS de Toulouse est conventionné avec le lycée Bellevue de Toulouse.

CRITERES DE RECRUTEMENT

Les athlètes désirant intégrer le Centre de Formation Cycliste devront évoluer dans les catégories suivantes : cadets, cadettes, juniors ou espoirs (hommes et dames). Dans tous les cas, l'athlète devra présenter un potentiel régional et national ainsi que la capacité à mener à bien un double projet sportif et scolaire. Le jeune sportif devra également être capable de s'intégrer à la vie en collectivité.

Du point de vue scolaire, les résultats en termes de notes et d'appréciations seront soigneusement observés. L'équilibre entre le champ sportif et le champ scolaire est essentiel afin de pouvoir envisager sereinement l'expérience au Centre de Formation Cycliste.

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

À retourner avant le **31 mars 2026** (date limite de dépôt de dossier candidature) :

Par courrier : GSC Blagnac Vélo Sport 31
Centre de Formation Cycliste Cathy Moncassin
Allée du Duc de Ventadour - 31810 Venerque

En cas d'envoi du dossier par mail : contact@gscblagnac.fr merci de transmettre des documents de bonne qualité afin qu'ils soient lisibles par le jury d'admission.

Différents entretiens individuels se dérouleront courant avril et mai 2026.

Pour toutes demande d'informations
contact@gscblagnac.fr

IMPORTANT :

Les candidat(e)s doivent maintenir une inscription dans un établissement scolaire pour l'année 2026/2027 dans le cas où l'athlète ne serait pas retenu par la commission mixte d'admission.

INFORMATIONS

Fédération Française de Cyclisme

ORGANISATION GENERALE DU SPORT CYCLISTE - Groupe b TITRE 1 –Version 13 mars 2025

1.1.044 Coureurs des pôles et structures d'entraînement et de formation

Le coureur qui intègre un pôle ou une autre structure d'entraînement et de formation déclarée continuera d'appartenir à un club de son comité régional d'origine, pendant l'année d'intégration, sauf accord exceptionnel des parties concernées après autorisation fédérale.

Double appartenance des licenciés des DOM TOM

1.1.018 Les licencié(e)s des départements et territoires d'Outre-Mer suivant un cursus scolaire, universitaire ou de formation reconnue par l'Etat et/ou une formation fédérale peuvent bénéficier d'une double appartenance avec un club métropolitain ou ultramarin, en accord avec leur premier club et leur comité régional d'origine.

Coûts annexes lors de la double appartenance au GSC Blagnac des licenciés des DOM TOM :

Pour les catégories U17 et U19, les coureurs et coureuses issus des DOM-TOM souhaitant évoluer sous les couleurs du GSC Blagnac doivent s'acquitter de leur cotisation annuelle et prévoir l'acquisition du pack équipement (paquetage) spécifique à leur catégorie.

Pack team U17 : déplacements sur une ou deux épreuves nationales en 2027. (Dotation bonneterie et engagements payés sur les déplacements dédiés).

Pack team U19 : déplacements sur un programme de course National en 2027. (Dotation bonneterie) engagements payés sur les déplacements dédiés).

Tarifs 2026/2027*

	Externe sur site Cycle post-bac de septembre 2026 à juin 2027 (sans restauration)	Demi-pension + gouter durant les périodes scolaires du lundi au vendredi sur 36 semaines	Internat durant les périodes scolaires du lundi au vendredi sur 36 semaines	Internat durant les périodes scolaires du lundi au dimanche sur 36 semaines	Internat durant 40 semaines du lundi au dimanche (de septembre à juin)
Vie quotidienne					
Hébergement en internat surveillé			✓	✓	✓
Restauration: Petit déjeuner, déjeuner, gouter, dîner			✓	✓	✓
Restauration: déjeuner ou dîner					
Restauration: déjeuner + goûter		✓			
Projet scolaire					
Horaires scolaires aménagés	✓	✓	✓	✓	✓
Suivi annuel de la scolarité		✓	✓	✓	✓
Etudes surveillées		✓	✓	✓	✓
Suivi médical et paramédical					
Accès aux soins médicaux liés au domaine sportif	✓	✓	✓	✓	✓
Kinésithérapeutes, Podologues	✓	✓	✓	✓	✓
Rééthélisation					
Rééducation prolongée	✓	✓	✓	✓	✓
Bilan diététique	✓	✓	✓	✓	✓
Suivi psychologique individuel	✓	✓	✓	✓	✓
Projet sportif					
Encadrement sportif et suivi	✓	✓	✓	✓	✓
Plan d'entraînement et plateforme	✓	✓	✓	✓	✓
Tarif par mois	295,00 € x 10 mois	455,00 € x 10 mois	790,00 € x 10 mois	850,00 € x 11 mois	905,00 € x 11 mois
Tarif total	2950,00 €	4550,00 €	7900,00 €	9350,00 €	9955,00 €

GSC Blagnac Vélo Sport 31
Siège social: Rue des Églantines - 31 700 BLAGNAC
Succursale: Allée du Duc de Ventadour - 31 810 VENERQUE
Tél, 05 62 20 00 00
Mail: contact@gscblagnac-velosport31.fr
Site internet: www.gscblagnac-ve1osport31.fr
Association loi 1901 déclarée en préfecture sous le n° W3 13008265
Code APE, 93 19Z - N° de SIRET, 383 775 228 00059

* Les montants sont donnés à titre indicatif sous réserve d'une augmentation des tarifs votés au C.A du CREPS de Toulouse pour la rentrée scolaire 2026



INSCRIPTION

À RETOURNER AVANT LE 31 MARS 2026

ÉTAT CIVIL :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone personnel :

E-Mail : Date et lieu de naissance :

Sexe : Nationalité : N° de Sécurité Sociale :

Téléphone Mère : Mail Mère :

Téléphone Père : Mail Père :

INFORMATIONS LIÉES À LA PRATIQUE SPORTIVE :

Club : Comité régional :

N° de licence FFC : Catégorie en 2026:

Nom de l'entraîneur : N° de Téléphone :

E-mail de l'entraîneur :

Nombre d'années de pratique en club : Nombre de séances d'entraînement par semaine :

Activités pratiquées en compétition :

Route Cyclo - cross Piste Vtt Bmx

Possédez vous

- Un Vélo de route : OUI NON
- Un vélo de piste : OUI NON
- Un vélo de cyclo-cross : OUI NON
- Un VTT OUI NON



PARCOURS SCOLAIRE :

Si vous êtes élève d'un collège, d'un lycée ou d'un autre type établissement

Scolarité actuelle : Collège Lycée Autre (précisez).....

Nom de l'établissement :

Lieu de l'établissement :

Classe fréquentée :

Classe ou formation envisagée pour 2026 / 2027 :

■ 1er choix : ■ 2ème choix : ■ 3ème choix :

■ Options choisies pour l'année scolaire en cours pour les élèves de première et de terminale :

.....

■ Options demandées pour la rentrée scolaire 2026 pour les élèves de première et de terminale :

.....

- EXTERNE sur site post bac DEMI-PENSIONNAIRE
- INTERNE du lundi au vendredi durant les périodes scolaires
- INTERNE du lundi au dimanche durant les périodes scolaires
- INTERNE du lundi au dimanche sur 40 semaines (de septembre à juin)

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR :

- > CV du coureur
- > Lettre de motivation
- > Photocopie licence FFC saison en cours
- > Dossier de candidature dûment rempli
- > Photocopies des 3 bulletins scolaire année 2024/2025
- > Photocopies des 2 bulletins scolaires 2025/2026 (1^{er} et 2^{ème} trimestre)
- > Avis du Professeur principal (un document spécifique vous sera transmis après le 31/03/2026)
- > Carnet d'entraînement ou à défaut les kilomètres effectués depuis le début en compétition
- > Résultats VO2 max (si un test a déjà été effectué) précisant la VO2max et PMA
- > Copie de la carte d'identité Recto/ Verso

À..... , le.....

GSC Blagnac Vélo Sport 31
Siège social : Rue des Églantines - 31 700 BLAGNAC
Sucruse : Allée du Duc de Ventadour - 31 810 VANERQUE
Tél : 05 62 20 00 00
Mail : contact@gscblagnac-velosport31.fr
Site internet : www.gscblagnac-velosport31.fr

Association loi 1901 déclarée en préfecture sous le n° W313008265
Code APE : 93 19Z - N° de SIRET : 383 775 228 00059